

# Les Entreprises publiques locales et la gestion de l'eau et de l'assainissement

## Les grands enjeux des collectivités locales dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement

L'eau et l'assainissement sont au cœur des politiques européennes, nationales et locales. L'Union européenne a inscrit la gestion de l'eau dans un cadre réglementaire exigeant, autant pour préserver la ressource, pour accéder à une gestion raisonnée et responsable de son usage que pour protéger la santé du consommateur, dans une logique de précaution sanitaire. Les collectivités locales doivent apporter des réponses d'intérêt général en considérant que la ressource en eau est un bien public qui nécessite une gestion raisonnée et responsable sur un territoire donné. L'eau n'étant pas une marchandise mais une ressource vitale, elle nécessite la prise en compte des valeurs fondamentales et enjeux du développement durable.

## Les Epl et la gestion de l'eau et de l'assainissement

Plus de 20 Epl interviennent dans ce secteur, avec pour principal atout d'apporter une souplesse de gestion, gage de performance et d'adaptabilité. Enracinées dans un territoire et entièrement dévouées à l'intérêt général, les Epl partagent des valeurs communes respectueuses des intérêts des usagers comme des collectivités territoriales, et en phase avec les exigences du développement durable. Elles assurent une gestion raisonnée de cette précieuse ressource et garantissent l'entretien comme la mise en valeur du patrimoine des collectivités territoriales. Leur credo : « Le prix de l'eau ne doit couvrir que le financement du service de l'eau et rien que son financement. » Enfin, les Epl portent une attention toute particulière à l'accessibilité au service public de l'eau des populations les plus vulnérables ou marginales.

## Valeur ajoutée des Sociétés d'économie mixte (Sem)

La solution Sem se révèle pertinente pour les collectivités locales qui souhaitent inscrire le fonctionnement de leur service dans un cadre concurrentiel, sans pour autant en confier en intégralité la gestion au secteur privé. La valeur ajoutée des Sem découle des indéniables qualités d'adaptation et de performance que ces dernières doivent démontrer pour préserver leur part d'activité dans le champ concurrentiel. Par ailleurs, les Sem sont vecteurs de transparence et de cohésion sociale qui apportent des réponses adaptées aux spécificités locales. L'économie mixte constitue ainsi une solution de proximité dynamique, transparente et efficace de gestion des services publics. Elle fonde son action sur une éthique du service public basée sur la satisfaction des usagers dans le cadre de l'intérêt de la collectivité.

## Valeur ajoutée des Sociétés publiques locales (Spl)

Les Spl sont entièrement contrôlées par au moins deux collectivités locales qui disposent de la totalité du capital de ces entreprises et assurent leur management. En raison de ce contrôle, le recours à une Spl pour gérer un service de l'eau potable ou de l'assainissement dispense les collectivités d'une mise en concurrence, dès lors que la Spl ne travaille que pour ses collectivités actionnaires et sur leur seul territoire. Le fonctionnement des Spl relevant pour l'essentiel du droit privé, elles apportent une souplesse et une réactivité importante au service public de l'eau. La Spl est une solution appropriée pour les collectivités qui souhaitent conserver la maîtrise intégrale du service public de l'eau sans pour autant être contraintes par les rigidités de fonctionnement des régies publiques. A noter que plusieurs échelons de collectivités locales peuvent devenir actionnaires d'une Spl sous réserve qu'ils soient dotés de la compétence en matière de la gestion de l'eau et/ou de l'assainissement.